

EXTRAIT DU REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
de la COMMUNE de CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

D06-2026
Compte administratif du
budget de la Résidence
Autonomie 2025.

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
17	14	16

Vote POUR	16
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation : 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à dix-neuf heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CRÊCHES-SUR-SAÔNE, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur Valentin CARRERAS.

Présents : Valentin CARRERAS, Président,
BERTHIER Marie-Claude - BOUILLOUX Valérie - CARREIRO Céline - CIERNIAK Cécile - CURAILLAT Françoise -
DE CROMBRUGGHE Claire - ESCANO Gérard - FERREIRA NUNES Océane - GAUTHIER Danielle - GOMES Sandrine
- MORAND Aline - PATISSIER Muriel - SIGNORET Pierre.

Étaient excusés : LENOIR Christiane (pouvoir à Françoise CURAILLAT) - VAZ Christine (pouvoir à Claire De Crombrughe) - THIBERT Vincent (pouvoir à Pierre SIGNORET).

Exposé

Le compte administratif matérialise l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire. Il retrace, pour l'année, toutes les recettes, y compris celles non titrées, et l'ensemble des dépenses réalisées et engagées.

Monsieur le Président se retire de la salle, le doyen d'âge prend la présidence de la séance et demande à l'assemblée de se prononcer sur le compte administratif.

Le tableau ci-après relate l'exécution du budget principal de la commune pour l'exercice.

Totaux	Dépenses - Charges			Recettes - Produits		
	Budget exécutoire n (1)	Réel n (2)	Ecart (3) = (1) - (2)	Budget exécutoire n (4)	Réel n (5)	Ecart (6) = (4) - (5)
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Total	365 025,00	300 985,97	64 039,03	324 499,91	344 625,76	-20 125,85
Reprise de résultat (002)				40 525,09		40 525,09
Total section	365 025,00	300 985,97	64 039,03	365 025,00	344 625,76	20 399,24
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Total	70 751,00	36 368,85	34 382,15	27 907,81	27 850,56	57,25
Reprise de résultat (001)				42 843,19		42 843,19
Total section	70 751,00	36 368,85	34 382,15	70 751,00	27 850,56	42 900,44
TOTAL GENERAL						
Total général	435 776,00	337 354,82	98 421,18	435 776,00	372 476,32	63 299,68

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif de la Résidence Autonomie de l'exercice 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin CARRERAS.

